

La confiance avant tout

Le choix de votre conseiller en sécurité financière représente une démarche importante et sérieuse. Puisque votre avenir financier peut en dépendre, la confiance en cet allié qui vous guidera vers l'atteinte de vos objectifs financiers est primordiale.

Voici donc les attributs dont votre futur conseiller devrait être doté :

1. Certifié

En plus d'être régi par le code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière, le conseiller en sécurité financière doit être certifié par l'Autorité des marchés financiers pour avoir le droit de porter ce titre. Il est tenu au secret professionnel et doit respecter le caractère confidentiel des renseignements personnels obtenus durant son mandat.

2. Compétent

Le conseiller en sécurité financière agit d'abord et avant tout dans votre intérêt, sans égard à son gain personnel. Il a suivi les formations requises afin de vous conseiller le mieux possible selon l'analyse de votre situation financière. Toutefois, il doit tenir compte des limites de ses connaissances ainsi que des moyens dont il dispose et obtenir l'aide nécessaire, s'il y a lieu.

3. Fiable

Le conseiller en sécurité financière est votre partenaire de confiance, à chaque étape de votre vie, pour toute prise de décision d'ordre financier. Le climat que votre conseiller saura créer entre vous deviendra le facteur déterminant du niveau de confiance que vous lui accorderez.

4. Présent

Votre conseiller en sécurité financière doit se montrer disponible lorsque vous en ressentez le besoin. Aussi, il vous épaulera au moment de faire une réclamation. Il est en mesure de vous diriger vers les ressources disponibles et de vous indiquer les recours possibles lors de situations difficiles telles que le règlement d'un décès ou un arrêt de travail prolongé causé par une invalidité.

N'oubliez pas que l'essentiel du travail d'un conseiller en sécurité financière est d'être à l'écoute de ses clients. Par conséquent, vous êtes en droit de vous attendre de

votre conseiller en sécurité financière qu'il soit attentif à vos besoins, à vos préoccupations, à vos projets et qu'il vous formule des recommandations en considérant votre situation personnelle et familiale tout en assurant le suivi avec vous.

Au-delà des chiffres et de l'argent, votre conseiller doit vous offrir des moyens réalistes de concrétiser vos rêves et d'atteindre vos objectifs. Le défi est de trouver celui qui répondra à vos attentes... Il est en quelque sorte le meilleur accompagnateur pour vous appuyer dans la réalisation de vos objectifs.

beneva

Ce document vous est présenté à titre informatif seulement et ne constitue pas une opinion de nature juridique, financière, fiscale ou autre. Les circonstances et éléments présentés peuvent varier en fonction de votre situation personnelle. Avant d'agir, nous vous invitons à consulter un professionnel. Beneva ne peut être tenue responsable des conséquences de toute décision basée sur le contenu du présent document. Beneva désigne La Capitale assureur de l'administration publique inc. en sa qualité d'assureur. © 2022 Beneva. Tous droits réservés. ^{MD} Le nom et le logo Beneva sont des marques de commerce déposées et utilisées sous licence.

Pour bénéficier de l'expertise d'un conseiller en sécurité financière, partenaire autorisé de Conseils financiers Beneva, cabinet de services financiers, distributeur autorisé de La Capitale assureur de l'administration publique inc., communiquez avec nous au 1 866 665-0500.